



Projet de loi pour l'accès au logement
et un urbanisme rénové (ALUR)

AGIR CONTRE LA CRISE DU LOGEMENT

Forte augmentation des prix, pénurie de logements, baisse du pouvoir d'achat des ménages : la crise du logement est une réalité vécue par des millions de Françaises et de Français.

Des décennies de laisser-faire ont aggravé les difficultés pour se loger et creusé les inégalités.

POUR NOUS, LE LOGEMENT N'EST PAS UNE MARCHANDISE !

Pour rétablir une égalité d'accès au logement, la loi ALUR présentée par Cécile Duflot pose les bases d'une régulation plus juste et plus efficace des marchés du logement.

ALUR est porteur d'une démarche de régulation, d'une logique de **protection** et d'une dynamique d'**innovation**. Avec cette loi, la gauche et les écologistes montrent que, malgré la crise, des avancées écologiques et sociales peuvent encore être obtenues.



coopérer

adhérer

Pour adhérer ou coopérer ou faire un don, vous pouvez soit vous rendre sur le site eelv.fr (paiement sécurisé par carte bancaire), soit renvoyer ce coupon par courrier à l'adresse indiquée. Merci de ne pas envoyer d'argent, vous recevrez sous peu un courriel ou un courrier explicatif. A bientôt...

J'adhère au parti politique ou Je rejoins le réseau des coopérateurs ou Je fais un don



Région M F
 Nom Prénom
 Numéro, rue Code postal
 Commune Tél
 Courriel Date de naissance

donner

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

247 rue du Faubourg-Saint-Martin,
75010 Paris • 01 53 19 53 19 • www.eelv.fr



Projet de loi pour l'accès au logement
et un urbanisme rénové (ALUR)

POUR EN FINIR AVEC LES CAUTIONS ARBITRAIRES ET PRÉVENIR LES LOYERS IMPAYÉS

La Garantie universelle des loyers permettra à des millions de locataires de se passer d'une "caution solidaire" qu'ils étaient jusque-là contraints de demander à leur famille ou leurs proches. C'est une véritable victoire pour l'autonomie des individus et l'égalité des chances face au logement. En échange, les bailleurs verront le paiement de leurs loyers garanti. Cette "sécurité sociale" du logement les rassurera face aux risques de défaillance de leurs locataires et permettra d'éviter le drame des expulsions locatives.

L'objectif est de :

- protéger les propriétaires contre le risque d'impayés ;
- encourager la mise en location de logements vacants ;
- faciliter l'entrée des locataires dans le logement, en particulier pour ceux qui peuvent payer un loyer mais ont des revenus modestes ou irréguliers.

Une politique ambitieuse au service de droits nouveaux

Le projet de loi ALUR, c'est aussi :

SIMPLIFIER et sécuriser la location
DONNER des règles claires aux professionnels
ENGAGER la transition écologique des territoires
MODERNISER les règles d'urbanisme
LUTTER contre l'habitat indigne
ORIENTER la politique d'hébergement vers le relogement
FAVORISER le développement de formes d'habitat alternatives
INTRODUIRE plus de transparence dans le logement social